BOUIRA

Vers la création de 10 nouvelles zones d'activités

Le wali de Bouira, Mouloud Cherifi, a indiqué, hier lors d'une rencontre avec les investisseurs autour du foncier industriel, que la wilaya de Bouira va lancer incessamment 10 nouvelles zones d'activités d'un total de 50 hectares dédiées à la petite et moyenne industrie.

Parallèlement à cette extension, le foncier industriel est constitué actuellement d'une zone industrielle de Sidi Khaled d'une superficie de 225 hectares, totalement affectée et une extension de 190 hectares en cours d'aménagement et une mégazone industrielle de Dirah d'une superficie de 795 hectares dont 250 sont en cours d'aménagement et enfin 15 zones d'activités déjà existantes mais qui sont presque saturées. Par ailleurs et pour mettre fin à certains blocages dus essentiellement aux instruments d'urbanisme existants, le wali a annoncé le lancement prochain de la révision des POS au niveau des cinq daïras-mères que sont Bouira, Lakhdaria, Sour-El-Ghozlane, Aïn Bessem et M'chedallah.

Toutes ces actions, ajoutées à la décision du wali d'installer un cadre au niveau du cabinet dénommé Monsieur Investissement qui est chargé de recevoir toutes les doléances pour les transmettre quotidiennement au wali, permettront aux investisseurs d'avancer dans leurs projets et d'en finir avec les éternels retards dans la concrétisation des projets. Enfin , dans le cadre de la relance du tourisme, des réunions en présence de tous les acteurs concernés ont permis de débloquer la situation au niveau de Tikjda située au niveau du parc national du Djurdjura, notamment avec la relance des remontée mécaniques et certaines zones à aménager pour la création de placettes et autres endroits près des deux localités d'où partiront les remontées mécaniques, à savoir Tighzert et l' Akouker pour les barbecues et autres pique-niques ainsi que des chapiteaux pour la promotion de l'artisanat et sa vente aux touristes.

Photos : DR

Y. Y.

MILA

Installation de la permanence locale de la HIISE

En présence du DAL et du Drag de la wilaya de Mila, M. Maâlem Hacène, membre de la commission permanente de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), a procédé, en début de semaine, à l'installation de la permanence locale de ladite instance.

Domiciliée au Centre culturel islamique en plein centre-ville, cette commission, coordonnée et présidée par le docteur Mohamed Medoukali, une personnalité locale, médecin de formation et ancien directeur d'établissement hospitalier dans la même ville, comprend 3 personnalités civiles et 3 magistrats, en l'occurrence, Belhadj Djelloul Salim, Zahia Hanane, Messaghem Zahia, Oulahcène Bélaïd et Yessaâdi Sabrina.

Cette instance a pour mission la lourde charge de veiller à la transparence et au bon déroulement de cette opération, afin d'asseoir une certaine crédibilité à cette joute électorale du 4 mai prochain, d'importance capitale pour l'avenir du pays.

A. M'haïmoud

SIDI-BEL-ABBÈS

Une EPIC pour la gestion urbaine de toute la wilaya

Dans la matinée d'hier une idée tout à fait louable du nouveau wali de Sidi-Bel-Abbès a été proposée et approuvée lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Il s'agit de la création d'une EPIC (Entreprise publique à caractère industriel et commercial) pour la gestion urbaine de la ville de Sidi-Bel-Abbès et des communes de la wilaya.

Cette EPIC aura en charge la gestion, la réhabilitation, l'entretien de l'éclairage public, des espaces verts, des chaussées, des espaces de détente, du lac Sidi-Mohamed-Benali, des barrages Sarno et Tabia, des stades de proximité, la plantation des arbres le long des chaussées, l'abattage des animaux errants et les opérations de désinsectisation. Elle prendra aussi en charge la gestion des vespasiennes du jardin public, des poumons verts, des bancs publics, des feux tricolores, des cimetières, etc.

Ces nombreuses gestions généreront à coup sûr de l'emploi, une lueur d'espoir pour les chômeurs en quête d'un job même temporaire. Cette entreprise aura aussi ses annexes dans d'autres communes de la wilaya.

Cette initiative est très prometteuse en matière de cadre de vie pour les citoyens et d'emploi pour les chômeurs pour peu qu'elle puisse aboutir dans les meilleurs délais.

A. M.

AÏN-TÉMOUCHENT

Distribution de plus de 15 000 quintaux d'engrais azotés à Hammam-Bou-Hadjar

La Coopérative des céréales et légumes secs CCLS de la commune de Hammam-Bou-Hadjar a enregistré la distribution d'environ 15 000 quintaux d'engrais, durant cette saison, au profit des exploitations agricoles des plaines de Mléta, qui est considérée comme la plaine qui réalise la plus grande production de céréales dans la wilaya de Aïn-Témouchent et dans la commune de Hammam-Bou-Hadjar également.

Selon M. Boubasla Abdeslam, cadre à la Coopérative, la perturbation qu'a connue l'opération de distribution au début de l'année est due aux nouvelles mesures administratives émanant du ministère, qui exige d'avoir une autorisation à partir du 22 janvier. L'opération de distribution, jusqu'à hier, a atteint les 8 000 quintaux en attendant l'arrivée d'une quantité supplémentaire les prochains jours. L'inquiétude des fellahs est compréhensible, selon notre interlocuteur, du fait que les céréales ensemencées ont la couleur jaune et ont un besoin pressant de l'azote, le même responsable ajoute que la vente de l'azote nécessite une autorisation ministérielle qui est renouvelable chaque année.

Cependant cette année, le ministère de l'Energie a exigé une autre autorisation délivrée par un bureau d'étude avec les services de l'écologie, cette opération a duré deux ou trois mois, la Coopérative a réussi à déposer les dossiers qui ont été réceptionnés par le ministère en temps opportun, à savoir entre le 23 et le 31 décembre. On a réussi à avoir les nouvelles autorisations et à partir de cette date, on a livré aux paysans environ 8 000 quintaux d'engrais et on prévoit que la quantité atteindra 15 000 quintaux dans peu de temps.

Pour rappel, l'année précédente, la quantité distribuée n'a pas atteint les 9 000 quintaux en raison des conditions climatiques et de la faible pluviométrie.

S. B.

Installation du secrétaire général des commerçants et artisans de la wilaya

Le secrétariat national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens a procédé, hier matin, à l'installation du bureau de wilaya sous la présidence de M. Farid Amine. Cette installation a pour objectif de donner un nouveau souffle et une dynamique à la section de wilaya pour satisfaire les préoccupations des commerçants et artisans de la wilaya de Aïn-Témouchent. L'opération d'installation s'est déroulée en présence de M. Benchohra Hazzeb, chargé des finances du secrétariat national des commerçants et artisans, qui dira que sa visite entre dans le cadre de la mission qui lui est dévolue par M. Salah Souileh, secrétaire national de l'Union nationale des commerçants et artisans relative à l'installation du bureau de wilaya.

S. B.

Colloque régional sur les animateurs agricoles

L'Institut moyen agricole ITMA de Aïn-Témouchent a abrité, hier, un colloque régional des animateurs de radios dans le domaine agricole, colloque qui dure deux journées et qui a vu la présence de 24 wilayas à travers le pays. Ce colloque vise la nouvelle stratégie de la vulgarisation agricole ainsi que la mise en place des mécanismes d'information et la communication modernes. Ce système permet de lancer des informations agricoles à temps et à sécuriser le service public au profit des fellahs avec les techniciens, et par conséquent, la vulgarisation agricole qui permet aux paysans d'être à jour avec toutes les nouveautés que connaît leur secteur.

S. B.